Ile-de-France

Martine Burdet-Dubuc

La journée d'action des psychiatres libéraux d'Ile-de-France s'est tenue à St-Anne à l'amphithéâtre Denicker le vendredi 4 octobre 2002.

Une centaine de psychiatres se sont réunis là appelés par les deux syndicats le SNPP et le SPF. Notre président Antoine Besse a tout d'abord rappelé les charges professionnelles très lourdes qui sont le lot de tous les psychiatres et plus particulièrement en Ile-de-France. Nos recettes du fait des charges sont en effet inférieures de 18,5 % à celles du reste de la France.

Le président du SPF Pierre Staël a ajouté avec ironie que les deux syndicats réunis avaient permis toutefois que notre lettre clef ne soit pas diminuée ! En effet si notre lettre clef, le CNPSY, n'a pas augmenté proportionnellement aux autres lettres puisqu'elle était lors de sa création proche de 3 C (généraliste), elle n'a pas subi de baisse autoritaire comme d'autres lettres.

Les intervenants ont évoqué tous les points syndicaux à l'ordre du jour : la convention avec le maintien d'une lettre-clef unique pour toutes les consultations en psychiatrie, la refonte de la nomenclature, le médecin référent, l'espace de liberté tarifaire, et divers points travaillés de concert avec l'U.ME.SPE (la branche spécialiste de la CSMF) qui représente nos deux syndicats dans les discussions avec les instances.

La discussion avec la salle a duré plus de deux heures et a permis d'entendre le mécontentement des psychiatres tant sur les revenus que sur la charge de travail excessive par chute de la démographie !

À ce propos certains ont parlé de l'affaire Richard Burn (Nanterre) et de l'incapacité actuellement de recevoir toutes les demandes.

Les solutions évoquées ont permis de confronter les points de vue pour les honoraires car la plupart des psychiatres présents pensaient que la réouverture du secteur 2 n'était pas souhaitable. Un vote à main levée l'a confirmé.

La réunion de l'ensemble des syndicats dans le CASP a été saluée comme la meilleure solution pour défendre notre métier actuellement déqualifié ont dit certains !

Enfin la préparation des États Généraux de la Psychiatrie pour l'année prochaine a permis que nous nous donnions rendez-vous dans un avenir très proche !!

Martine BURDET-DUBUC